

Coublevie

BULLETIN MUNICIPAL

n°54

Octobre 2019



Sommaire

3 Édito du Maire

Vie communale

4 - 5 Travaux sur eaux pluviales

5 Stop aux incivilités

6 l'école en quelques chiffres

7 - 8 - 9 - 10 Qu'est-ce que la toponymie ?

11 Accueil de loisirs : analyses et perspectives

12 - 13 Répondre à vos demandes /
Coublevie dans votre smartphone

14 Une figure coublevitaine s'en est allée

15 Subventions 2019 accordées aux associations

Vie associative

16 Nouvelle saison à Coublevie Accueil / Amicale classe 1959 /
Atelier Bois de Coublevie

17 - 18 Le printemps 2019 avec Coublevie Accueil

19 Le CCC a 40 ans / Crèche l'Envol

20 Relais assitants maternels... Relais petite enfance l'Envol /
Sou des école

21 - 22 - 23 Section gymnastique féminine

24 Coublevie... le nez en l'air

Adresse postale : BP 2 - 38500 COUBLEVIE

Tél. 04 76 05 15 39 - Fax : 04 76 05 08 44

Site web : www.couplevie.fr

Directeur de publication : Dominique PARREL, maire

Dépôt légal : à parution - imprimerie du Pont de Claix - Graphiste : petit-soleil.com

Crédit photo : services municipaux, associations, commissions municipales



Édito



La fin de l'été et des vacances est toujours pour nos plus jeunes une période difficile avec la reprise de l'école. Pour les plus petits qui découvrent pour la première fois le milieu scolaire, c'est une étape d'adaptation importante.

Pour la collectivité la mobilisation est forte. Il a fallu être prêt à accueillir, pour cette rentrée, 548 enfants et à veiller au bon fonctionnement et à l'équipement de 20 classes. Nous avons eu en effet une ouverture de classe annoncée dès le mois de mai dernier. Nous ne pouvons qu'être que satisfaits de cette ouverture qui apporte de meilleures conditions de travail aux enfants ainsi qu'aux enseignants.

Par contre, nous n'avons pas eu l'ouverture d'une 21^{ème} classe comme l'ont laissé croire et annoncé certains parents d'élèves de l'APEC.

Il faut reconnaître que 20 classes représentent maintenant un volume important qui demande du personnel en conséquence et une organisation efficace. Ce nombre de classes est d'ailleurs conforme au travail réalisé en 2013 par l'A.U.R.G qui, sur la base de nos prévisions de programmes de logements, avait déjà prédit 525 élèves pour 2019, valeur relativement proche de la réalité.

Nous souhaitons donc une bonne année scolaire à nos enfants, au personnel, et aux enseignants, avec qui nous entretenons de bonnes relations ce qui permet de maintenir une ambiance sereine indispensable au bon fonctionnement de nos écoles.

Dans un autre domaine des travaux votés au budget 2019 ont été mis en chantier tels que la poursuite du programme de gestion

des eaux pluviales et, prochainement, la rénovation d'une partie du chemin des Châtaigniers et du chemin de l'Échaillon.

Suite aux travaux de traitement des eaux pluviales réalisés par la commune ainsi que la rénovation de la canalisation d'eau potable et la pose d'une conduite d'assainissement par le Pays Voironnais les voiries doivent être remises en état. Les travaux consisteront uniquement à refaire le tapis roulant. Des travaux d'aménagement piétons et cycles seront réalisés dans une deuxième phase.

Pour la rénovation du chemin de la Grande Sure (du rond-point de la R.D 520 au carrefour de la Route de la Buisse et du Gros Bois), les travaux ne seront réalisés que début 2020.

Nous restons également très attentifs au dossier « Loi sur l'eau » du bassin de rétention des Verchères, qui sera déposé en décembre 2019 suite à l'étude environnementale imposée par l'état et réclamée seulement au printemps de cette année. Il sera ensuite instruit et probablement délivré en février 2020. Il est vraisemblable que l'enquête publique et la Déclaration d'Utilité Publique suivront le dépôt du dossier de seulement quelques mois, sans doute en avril / mai.

Ce planning prévisionnel, tenant compte de toutes ces étapes, nous permet de croire au lancement des travaux du bassin des Verchères en Septembre 2020, pour une durée de 3 mois environ.

L'essentiel pour l'équipe municipale est désormais de laisser des dossiers validés pour que nos successeurs rentrent sans difficulté dans la phase opérationnelle.

Dominique PARREL
Maire de Coublevie

TRAVAUX SUR LES EAUX PLUVIALES



Depuis de nombreuses années nous travaillons avec notre bureau d'études (ERGH) sur un programme de gestion des eaux pluviales de la commune, ainsi que la régulation des eaux du Gorgeat qui inondent régulièrement de nombreuses propriétés et le domaine public à chaque orage violent.

Nous avons imaginé terminer les travaux pour la fin du mandat mais c'était sans compter sur les contraintes réglementaires et les délais d'instruction des dossiers qui ont nécessité à plusieurs reprises des études complémentaires qui sont très chronophages.

À l'instauration, au 01/01/2019 de la loi GEMAPI, le Syndicat de rivière de la Morge et ses Affluents (S.I.M.A.), n'a plus été autorisé à exercer ses compétences et en particulier à gérer le dossier des Verchères.

Ce dossier a donc été transféré au Pays Voironnais qui devenait compétent en matière de milieux aquatiques et de risques d'inondation sur 80 % de son territoire.

Le Pays Voironnais a choisi, au 01/01/2019, de transférer cette compétence, comme l'autorise la loi, au SY.LA.R.I.V. (Syndicat du Lac et des rivières du Voironnais), habilité à l'exercer.

Toutes ces régularisations administratives ont retardé le traitement du dossier des Verchères.

Nous avons néanmoins commencé et achevé certains ouvrages mais beaucoup reste à faire. Voici, listée d'amont en aval, les travaux nécessaires :

- **Secteurs de la Tivollière** : régulation des eaux pluviales en provenance du Camet avec création d'un bassin de rétention. Cette réalisation est prévue à l'Automne 2019.

- **Secteur des Verchères** : création d'un bassin de rétention de 25 000 m³. En attente de l'instruction du Dossier Loi sur l'Eau (D.L.E.) cet ouvrage pourrait être réalisé à partir de l'été 2020.

- **Secteur du Massot** : réalisation de travaux de récupération des eaux pluviales en amont du lotissement de Beauregard jusqu'au bassin des Verchères. Cet ouvrage sera en partie en fossé et en partie en conduite enterrée.

- **Secteur du quartier du Pattolat** : nettoyage et aménagement de l'ancienne serve située sur la propriété de M. Hacquin avec création de deux bassins dont le premier sert de bassin de décantation. Ces travaux ont été réalisés et terminés.

- **Aménagement du bras secondaire du Gorgeat** : réalisation d'un bassin de rétention et d'infiltration de 4 800 m³. Ces travaux sont en cours.





- **Réaménagement du lit du Gorgeat** depuis la route de Vouise jusqu'au réseau d'eaux pluviales de Voiron à l'entrée du Lycée Ferdinand Buisson.
Ce réseau qui traverse le Boulevard du Guillon vers le lavoir, rejoint ensuite la Morge à Voiron par le lycée. La capacité du lit du Gorgeat est portée de 600 l/s à 1 600 l/s ce qui empêchera le débordement du ruisseau, sauf en cas de crue majeure.



Bien sûr tous ces travaux interrogent et inquiètent sans doute certains d'entre vous, mais comprenez qu'ils sont indispensables si nous voulons assurer la protection des habitations devant l'importance des quantités d'eaux pluviales et les débordements du Gorgeat après les orages violents.

Nous espérons arriver à résoudre d'ici la fin de l'année les contraintes réglementaires et administratives pour pouvoir terminer en 2020 le programme des travaux tel qu'il a été envisagé.

Dominique PARREL
Maire de Coublevie

STOP AUX INCIVILITÉS !



Crédit photo : M. Roland Maurel

Ah, le charme du parc Garanjoud, cet îlot de verdure dans le centre de Coublevie !

C'est un bonheur de pouvoir observer les enfants jouant dans le parc, sur le toboggan, dans la cabane... Certains, épris de nature, sont à quatre pattes à la recherche de trèfles à quatre feuilles ou de pâquerettes.

Mais souvent ils trouvent une autre fleur : le « megotus cigarettus » dont ils s'emparent parfois...

Cette espèce relativement fréquente est très invasive mais ne se reproduit pas toute seule. Elle vit en symbiose avec une autre espèce appelée « homo sapiens », enfin un sous-groupe des homo sapiens : les fumeurs qui, pour certains, abandonnent lâchement des megotus cigarettus un peu partout.

Le megotus cigarettus ne sent pas bon, il pollue l'environnement. Il suffit d'un megotus cigarettus pour contaminer 500 litres d'eau.

Pour le bien de tous et de l'environnement, nous appelons nos concitoyens fumeurs à jeter leurs mégots dans les poubelles situées aux entrées du parc Garanjoud ou à se munir d'un cendrier de poche.

Merci d'avance pour nos enfants, la nature et le respect d'autrui !

Patrick Warin
Commission Information-Communication

L'ÉCOLE EN QUELQUES CHIFFRES



LE SCOLAIRE



Le 2 septembre 2019 le groupe scolaire de la Grande Sure a ré-ouvert ses portes pour une nouvelle rentrée scolaire.

Mme Pastre, la Directrice, reçoit cette année 548 élèves dans 20 classes : 7 en maternelle (198 élèves) et 13 en élémentaire (350 élèves). La moyenne par classe s'élève à 27,4 enfants.

Les rythmes scolaires restent sur 4 jours par semaine comme validé par la DDEN (Directrice départementale de l'Éducation Nationale) jusqu'en juin 2021.

Nous avons renforcé l'équipe d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) avec un poste à mi-temps.

Cette présentation du scolaire m'apporte l'occasion de vous livrer quelques chiffres : Pour l'année 2018/2019 l'allocation de fonctionnement pour les 19 classes a été de 41 116, 18 € imputée au budget communal. Cette allocation comprend : un crédit direction, un crédit bibliothèque, un crédit informatique, un crédit projets par classe, un crédit activités sportives et cinéma et un coût de fournitures scolaires de 30 € par enfant.

LE PÉRISCOLAIRE



Le service périscolaire comprend le restaurant scolaire et la garderie, qui font partie des services publics essentiels d'une commune.

Mme Morissonneau, la responsable du service, dirige une équipe de 34 personnes soit un équivalent de 21,47 temps pleins avec elle.

RESTAURANT SCOLAIRE

75 % du nombre d'enfants scolarisés fréquentent le RS (Restaurant Scolaire), soit une moyenne de 405 couverts par jour.

Cette année et pour un contrat de 3 ans c'est la société API qui régale les enfants.

Le prix de la prestation repas est calculé par tranches de tarifs selon le quotient familial de chaque famille. Ce prix comprend le prix du repas facturé par le prestataire auquel s'ajoutent les charges (coût du personnel, du matériel, des fluides et de l'entretien des locaux).

Pour l'année 2018/2019 la prestation repas se décomposait ainsi :

2,721 € (prix du prestataire) + 5,399 € (prix des charges) = 8,12 € (prix de revient par repas).

Le prix pour les familles variait de 1,74 € à 6,39 € par repas.

Le déficit du RS pour la collectivité durant l'année 2018/2019 a donc été de 2,36 € par repas soit un total de 121 584 €.

Il était de 151 139 € pour l'année 2017/2018. Cet écart s'explique par le personnel supplémentaire qui encadrait les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) durant la pause méridienne. Ces activités ont été supprimées, à la rentrée 2018/2019, du fait du remaniement des rythmes scolaires après concertation des parents, des enseignants et une validation de la DDEN.

Un travail a été mené, par la commission scolaire, sur les tranches des quotients familiaux et la révision du tarif de la prestation repas pour plus d'équité, de justice mais en essayant de ne pas creuser le déficit, assumé pleinement par la municipalité.

A la rentrée 2019/2020, afin de répartir l'effort financier demandé aux familles, nous avons choisi de rééquilibrer les tranches selon le quotient familial (12 tranches au lieu de 10) et de lisser la courbe des tarifs de 2,50 € à 8 €.

GARDERIE



Dans un même esprit de justice, nous avons fait le choix pour cette nouvelle rentrée, d'adapter la grille tarifaire de la garderie du soir par tranches de ½ heure et calculée en fonction du quotient familial. Le matin et le midi le tarif est au ¼ d'heure comme l'année dernière avec une augmentation de 0,05 €.

Le déficit de la garderie pour l'année 2018/2019 s'élève à 32 075 €.

Je me permets de vous donner un dernier chiffre qui me semble important à connaître : Pour l'année civile 2018, le scolaire tout confondu a représenté 30,88 % du budget de fonctionnement de la commune.

Nous continuons à mettre tout en œuvre pour que les enfants soient reçus dans de bonnes conditions matérielles, humaines, économiques et sociales dans notre école tout au long de leur journée.

Aussi, je souhaite une bonne année scolaire aux enfants, aux enseignants et à tout le personnel.



QU'EST-CE QUE LA TOPONYMIE ?

La toponymie (du grec τόπος, τόπος, lieu et όνομα, όνομα, nom) est une branche de l'onomastique (étude des noms propres) qui étudie les toponymes, c'est-à-dire les noms propres désignant un lieu. Elle se propose de rechercher leur ancienneté, leur signification, leur étymologie (leur origine), leur évolution, leurs rapports avec la langue parlée actuellement ou avec des langues disparues, mais aussi les contextes et motivations de leur détermination et leur impact sur les sociétés. (Source Wikipédia).

Nous croisons sans arrêt des lieux sans se douter que leur nom peut cacher une histoire passionnante où l'interprétation humaine (donc faillible) donne quelquefois des significations différentes.

C'est dans ce contexte que nous vous proposons ci-dessous le travail réalisé par Corinne Bourrillon pour notre commune.

Je vous souhaite une bonne lecture pleine de surprises.

Christophe Jayet-Laraffe
Conseiller délégué au Patrimoine

LES NOMS DE LIEUX DE COUBLEVIE

à partir de ses recherches pour « 10 000 lieux en Pays Voironnais, tome 1 et 2 » par Corinne Bourrillon

Je vous propose de voir les noms de lieux qui n'ont pas été utilisés pour la voirie, car ceux-ci sont des échos de l'histoire de la commune...

Appillas

- nom d'une fraction du hameau du Massot, de apil (pomme) + las (terre) soit le pays des pommes. source : H. Blanchet, (dict. mots patois p.7)
- Mais pourrait aussi venir de l'abeille (apex) ou nom d'homme latin- Apilius.

Barrales (les) terrain entouré d'une clôture ?

Barrioz (le) le barrioz 19^e le barriot vill. sur Pilot de Thorey, devenu le Barrioz sur le cadastre et les cartes. En Rhone-Alpes : 8 lieux-dits en Savoie, 3 en Isère

- De barria : lieu clos de murailles ? (Blanchet dict. mots patois)
- Barrioz, « hameau situé sur une hauteur,
- barrière, surtout barrière de douane ; passage fermé par une barrière » [Gros] Voiron étant Savoyard, une douane est une hypothèse possible.

Bois Barlet On retrouve Barlet dans 8 noms sur le Pays Voironnais, à St Julien de Ratz (le...), à St Aupre (maison...), à St Nicolas de Macherin (Pied...), à Merlas (mais déformation de Bartet) et à la Murette (mas disparu).

- patronyme, ancienne famille sur St Nicolas de Macherin.
- signifie raide comme une barre selon H. Blanchet

- le barlet, petit tonneau en patois est une autre piste.

Bois Bouvier Bois appartenant à un Bouvier, patronyme qui a donné un hameau sur la commune. Patronymes Bouvier, Bovier, personne qui s'occupe des boeufs, conduit un attelage de boeufs, ancien français buvier, du bas latin boarius, bovarius = marchand de boeuf.

Bois Chanu variation de Chanay, du vieux français caissene, caisne, chagne, chaisne, chasne, ancien français casain, cassain, cassan, cassein, chaisne, chasne, « chêne », bas latin chagna = le chêne

Bois des Chartreux Sur le Voironnais, les possessions des Chartreux sont nombreuses dans les noms de lieux. Un Clos à Tullins, une ferme, un moulin et une île à Voreppe, une fonderie à Moirans, les Chartreux à Moirans et St Aupre...

Bois du Roux patronyme, famille Roux de Dorgeoise de la Tivolliere au 17^e et 18^e s (Fauchon)

Bois Fleuvant patronyme. altération de Flauvant ?

Bournatière 14^e bournatière éc. sur Pilot de Thorey. 2 lieux-dits en France, tous deux traversés par un ruisseau.... Dérivé de borna, de borneys = la source

Calvaire (le) Un lieu-dit apparu sur le cadastre récent (1930) La belle croix en pierre au croisement du Gorgeat et de la Margotte devait se nommer ainsi...

Canton de Voiron (le) Lieu-dit disparu du cadastre napoléonien. Canton = Petit coin, recoin, lieu retiré (Ravanat)

Chamard Bois à cheval sur Saint Jean de Moirans. Patronyme ?

Champ Guimet Champ appartenant à un Guimet, un lien avec Jean-Baptiste Guimet (Voiron, 20 juillet 1795 - 8 avril 1871), inventeur de l'outremer artificiel (bleu Guimet) ?

Champ Ruibot Non localisé. Selon Blanchet, nom d'un mas de Coublevie, près Dorgeoise, appelé Champ-Ruibot, parce que la terre de ce champ est rouge; de ruibe (écossais et irlandais), qui veut dire rouge; du latin ruber (H. Blanchet) Y avait-il de l'argile à cet endroit ou des fragments de terre cuite ?

Champeyonnaière chapeyroneria 14^e la chaperonnaière mas sur Pilot de Thorey.

- Du français chape, issu de cape, bas latin cappa = manteau à capuchon » par métaphore + suffixe diminutif -on. Terre appartenant à des religieux ? Champeyonnaière sur l'ancien cadastre.

- De Champeyié = Chasser à coups de pierres. (Ravanat)

Chanettes (les) Peut venir de chane = roseau en vieux français (DEAF)

Chapolier bois prêt à couper (chappolerii, chappolier) au 17^e s. (JP Moyne) Chapotier sur le cadastre ancien (erreur ?)

Château de Dorgeoise voir Orgeoise

Château de la Ratz voir Ratz

Château de Montclos (en limite de commune, sur la Buisse) demeure bourgeoise du 20^e s, construite par M. de Montclos, lié à la famille Denantes (les tissus) à Monteuil.

Château de Traconnière Maison forte de Trinconnière (écrit ainsi sur le cadastre et IGN) ayant appartenu à la famille



Dorgeoise, mentionnée dès le 13^e s. comme vassale des comtes de Savoie... demeure remaniée au 19^e s. et ayant appartenu aux soeurs chartreuses. (Parc Chartreuse). Voir Trinconnière

Château de Villaine Ancienne propriété à la Tivollière de Mr de Villaine, agent de change à Lyon. Remaniée vers 1850

Château de Voissant Le «Domaine de Voissant» appartenait en 1602 à Pierre de Voissant, famille noble de Voiron. Il se composait en 1796 d'une maison de maître, maison fermière, granges, écurie, pavillon, hangar, jardin, verger, bois, châtaigneraies, terres labourables plantées de treillages... Suite à l'émigration de la famille de Voissant à la Révolution et selon un acte du 21 septembre 1796, le domaine fut partagé entre quinze habitants de Coublevie et de Voiron, tirés au sort. Ces nouveaux propriétaires eurent alors à leur charge la démolition de la maison de maître et de la chapelle. Seules les dépendances sont aujourd'hui conservées (Parc Chartreuse)

Château du Gorgeat voir Gorgeat

Château du Guillon voir Guillon

Château Feuillet écart sur Pilot de Thorey. Aucune donnée et un bâti important sur l'ancien cadastre.

- chatel fouilloux, nom d'un mas de Coublevie, au hameau du Massot, où il y a deux ou trois mauvaises cabanes; form. de deux mots vi. fr. chatel, château, et fouilloux, form. de foiùllouse, qui veut dire sans argent Château, par dérision, est pris pour cabane, et fouilloux, misérables (Blanchet)
- ou même origine que Felioles...

Château Garanjoud demeure supposée du 15^e s., remaniée au 18^e s. et au 19^e s. (Fauchon) Emprise différente aujourd'hui par rapport au cadastre napoléonien.

Chateau Montgolfier Demeure construite fin 19^e, début 20^e s. et ayant abrité les colonies Shell, puis l'École des Oiseaux. Actuelle maison familiale rurale (Parc Chartreuse)

Cochon (le) Patronyme lié à l'activité de son porteur. Les Cochonières sur Saint Etienne de Crossey avec en 1665, le mariage de Jean Cochon.

Combe (la) dépression en forme de vallée étroite et profonde, petite vallée encaissée

Combe Tracoud (la) diminutif de trace soit petit sentier donc petite vallée avec sentier

Coquasse (la) toponyme rare en France. la coquille est vieux français (Godefroy) soit les escargots ?

Courbassière Du nom collectif patois corbasse « groupe de corbeaux », avec les suffixes collectifs -ière, -ire

Cours du Pilet une altération possible de la cour dérivé de cortis, dépendance de la Tivollière ? pilieria 14^e le pillet 19^e le pilet hameau sur Pilot de Thorey. De pile = amas de choses placées les unes sur les autres. Voir article précédent.

Dalmassière Darmassière sur l'ancien cadastre, Dannemassière IGN 1950, rectifié en Dalmassière sur 1980. Belle demeure avec lambrequins. Demeure en pierre présente sur le cadastre napoléonien, présentée comme ancien moulin à grains (Fauchon) Terre des Dalmas, patronyme courant. On trouve un lieu-dit Dalmas à Noyarey (38)

Etang (sur l') en dessus de l'étang Dauphin

Felioles (les) à coté de Chateau Feuillet. ancien français : feuillolé = couvert (de feuilles), bigarré (atilf.fr) Terrain planté d'arbres feuillus, souvent des hêtres, par opposition aux résineux. Bas latin folia, du pluriel (Henry Suter) un beau bois à l'automne ?

Forêt de Bochaine le Prieuré de la Buisse posséda jusqu'en 1577 la forêt de Bochaine qui occupait le plateau dénommé aujourd'hui «le gros bois» (O. de Galbert, prieuré de la Buisse).

Une altération de beaux chênes ? Bochaine est aussi l'autre nom du pays de Buëch...

Gaboullion Lieu non localisé. Nom d'un mas, croisée de chemins où les eaux séjournèrent autrefois. Nom que l'on donne, dans le Voironnais, à plusieurs mas qui ont été ou qui sont restés marécageux (Blanchet) Gabolhié = patauger, marcher dans une flaque d'eau (Ravanat)

Gonsollonnière gonsollonnière sur plan 2009, maison du bois sur IGN. Unique en France. Une altération de la terre des Gonsolin ?

Gorgeat (le) Ruisseau qui délimite des deux communes. Prend sa source en dessus du hameau du Gorgeat et rejoint la Morge au niveau de la gravelière. Signifie petite gorge.

Gorges (les) gorgiis (in) 14^e les gorges défilé par où passe la route de voiron à st Laurent sur Pilot de Thorey

Grand pré (le) Lieu-dit disparu qui correspond au terrain de la NAT. En lien avec l'occupation gallo-romaine de la Tivollière ?

Gravelière carrière de pierres ouverte pour la construction de la route impériale (bulletin coublevie 12), dont le site, épuisé, fut vendu en 1908 pour l'implantation de la fabrique Antésité (Parc Chartreuse)

Guillon (le) Les guillions 18^e leguillon 18^e le guillon village sur Pilot de Thorey. Lequillon sur Cassini (erreur ?) Patronyme ? En savoie guillon = petite cheville de bois pour boucher le tonneau, à la place du robinet (fausset)

Hautefare Au Neyroud, ancienne propriété de la famille d'Hautefare, édifée vers 1709 (Parc Chartreuse) Charles-François Lambert d'Hautefare, conseiller au parlement du Dauphiné épousa en 1709 Marie, fille de Guigues Boisson, avocat à la cour, propriétaire à Coublevie... le dernier membre de la famille (le baron d'Hautefare) est décédé en 1889 à Voreppe et a fait don aux frères de la sainte famille d'une propriété située à la Martellière (à Orgeoise) pour y créer un orphelinat de garçons, maintenant lycée agricole (Fauchon). On trouve aussi un Hautefare à Pommiers la Placette.

Lardenance Unique en France. l'ardenance sur l'ancien cadastre. l'arde (brûlis) + suffice ance (état, résultat d'action) ?

Latout La Tout hameau sur Pilot de Thorey. Sens obscur. Une tour disparue ?

Maison de Galles Datée de fin 15^e.,16^e s., cette maison seigneuriale de la famille de Galles aurait accueilli le roi Louis XIII (1601-1643) (ou était-ce plutôt à la maison des Dauphins à Voiron, l'actuelle maison des associations) ? Elle fut convertie en exploitation agricole et devient, après la Révolution, la propriété

de la famille de Barral. Il y eut successivement Jean mort à Marignan, Olivier seigneur de la Buisse, qui eut trois garçons Laurent, Louis et François. Laurent eut une fille Madeleine qui épousa Pierre Morard de la Bayette dont les enfants héritèrent de la fortune des de Galles. Louis fut aux côtés de Lesdiguières à la bataille de Pontcharra en 1591. François, Monsieur du Bellier fut le propriétaire de la maison proche de la Morge à la Tivollière. (Schrambach) Maison de campagne de la Tivollière qui sert de maison fermière à M. Brun, industriel (1925) (doct. Tête)

Maleyssard variante de Malessard, mal + essard, mauvais essart, endroit défriché resté improductif (Henry Suter)

Manoir Denantes Demeure style normand de la fin du 19^e s. qui appartenait à la famille Denantes, fabricant de toiles à Voiron (Parc Chartreuse), dit « le Camet ». Au hameau du Camet se trouve un bassin avec deux blasons dont l'un concerne Claude de Nantes, capitaine au Régiment de Piémont, anobli en 1664 : l'autre intéresse Marc de Nantes, procureur de la juridiction de Vienne, né le 5 avril 1758.

Martinets (les) Sur la carte de Cassini, pour désigner toutes les forges qui occupaient les Gorges.



Mollard Pourri du verbe pourrir, en vieux français pur[r]i, pur[r]ie, latin vulgaire putrire, latin putrescere = se corrompre. Ces toponymes désignent en général un endroit marécageux (Henry Suter) Pour un mollard = terrain instable, gorgé d'eau.

Pattolat Dérivé de patouillier, désigne un bourbier ?

Plan (le) Lieu relativement plat, plateau, parfois de petite dimension

Planche Garcin ancien français planche = petit pont de bois avec le nom du propriétaire. En 1444, Jean Raphaël, ouvrier rivois, faisait fonctionner un martinet appartenant aux frères Garcin de la Roche, à Planche Garcin

Pont Vesling pont démolé après l'arrêt du VSB voir Wesseling (rte de) dans l'article précédent

Pré de Charles patronyme

Pré Roulet

- du vieux français roller = passer le rouleau (sur la terre labourée pour briser les mottes ou sur la terre ensemencée ou sur le blé levé pour tasser le sol et aussi pour faciliter le tallage)
- ou patronyme ?

Ratz (la) rarum 13° rasum 13° raz 16° la rus 18° ratz (gd et pt) hameau (plus hameaux et forêt de la Buisse). la Rus sur Cassini (erreur) la ras sur l'ancien cadastre.

- En vieux français ras, raz, rez désigne une superficie rase, une étendue de terrain sans arbre ni bâtiment. du latin rasmus = clairsemé (Henry Suter)
- Ratz signifie, en irlandais, fougère. Dans le vieux français, la fougère s'appelait ratin, form. du celt. ratis; enfin les mots breton, ras, ou ross veulent dire une terre située dans un lieu élevé et couverte de fougères ou de bruyères. (Blanchet)

Tivollière (la) vient de tivolles (du lat. tegula) soit lieu où l'on faisait des tuiles (Blanchet dict mots patois) Une voie romaine secondaire, reliant La Buisse à Augusta (Aoste), passerait par la Tivollière FAUCHON, COUTIS, COMMEAUX 1991. Vestiges d'une villa gallo-romaine ont été mis au jour lors de la construction de l'école de la Tivollière, commencée en 1903 et achevée en 1907 (Fauchon)

Tour de Beauregard Ruine d'un colombier selon Fauchon, mais peu probable. Reste de la maison forte originale de Trinconnière, appelée à tort Beauregard.

Traverses (les) Ancien français traverse = ce qui traverse (Henry Suter)



Trinconnière (la) Altération de Traconnière. la Taconière sur Cassini. vieux château de Traconnière (album du dauphiné) Tracounière Nom d'un mas de Coublevie, au hameau des Bertholons, où se réunissent plusieurs petits chemins appelés tracs (voir tracou)

Tracounière signifie une réunion de tracs (Blanchet)

Trou des sarrasins (le) cette cavité contient des chambres profondes avec des bancs circulaires en pierre taillée. Légende de souterrain jusqu'au murailles du château-vieux. légende de galerie jusqu'aux combes de la buisse. (doct. Tete) Trouvailles archéologiques : ossements, silex taillés

Villard vilarium 14° le villard h. sur Pilot de Thorey. du bas latin villare, franco-provençal velar. vilar = hameau (Henry Suter)



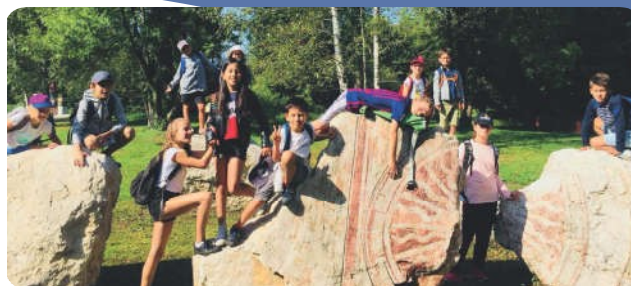
ACCUEIL DE LOISIRS : ANALYSE ET PERSPECTIVES

ANALYSE GÉNÉRALE

• Au cours de l'année 2018 l'Espace Jazz a accueilli 369 enfants issus de 242 familles soit une augmentation de 5 %. Cela représente 46 631 heures de présence contre 38 066 en 2017. Cela est dû à l'augmentation des effectifs 3-5 ans, 3 journées de plus l'été, le groupe des 10-13 ans à la hausse, la suppression des TAP et donc l'ouverture à la journée des mercredis et l'arrivée de nouvelles familles.



- Notons que le nombre de garçons est légèrement plus important, 216 garçons pour 163 filles.
- 35 % des familles inscrites à l'accueil de loisirs ont un quotient familial supérieur à 1 811 €.
- La part des quotients familiaux en dessous de 610 euros est en baisse et seules 7 % des familles bénéficient de l'aide du CCAS.
- Le changement de grille tarifaire (inchangée depuis plus de 5 ans) est apparu judicieux pour maintenir un tarif plus bas pour la tranche comprise entre 611 à 810.
- le CCAS viendra en aide pour 23 familles coublevitaïnes. Ces aides permettent d'accueillir un maximum d'enfants.
- L'origine géographique des enfants est principalement Coublevie (87,70 %), Voiron (6 %), autres communes (6%). Les coublevitaïnes sont prioritaires. L'accueil des extérieurs se réduit régulièrement.
- À chaque période de vacances l'Accueil de Loisirs propose des places à des enfants porteurs de handicap et pour certains ayant des troubles du comportement. L'accompagnement se fait sans ressource supplémentaire pour l'accueil de loisirs mais avec une aide théorique apportée par le Pôle Ressources Handicap Enfance Jeunesse de l'Isère. Cela permet toutefois de valoriser la démarche pédagogique entreprise, mais aussi de rassurer les animateurs qui ne sont absolument pas formés à cet encadrement spécifique dans le cadre de leur formation BAFA.
- La participation des familles à différents moments du fonctionnement de l'accueil de loisirs reste un axe prépondérant (Journées de l'Environnement, Coublevie en fête, journée des associations, marché de Noël et divers instants conviviaux).
- Le partenariat est primordial et s'établit prioritairement avec la commune. D'autres perdurent comme la mutualisation avec d'autres structures de Léo Lagrange, avec les associations



couplevitaïnes (comité des fêtes, association des parents d'élèves, l'AJE de St Étienne de Crossey, la crèche l'Envol...) Le Pays Voironnais par ses différents réseaux apporte formation, soutien et mutualisation. Enfin l'EHPAD s'est vu concernée par une action favorisant le lien inter générationnel. Un nouveau partenariat a été mis en place avec le Relais d'Assistants Maternels.

- L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite est enfin achevée et semble donner satisfaction.
- Léo Lagrange a fait le choix d'investir sur un équipement jeu extérieur qui fait le bonheur des enfants de 3-5 ans.

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Développement de l'axe famille par l'outil jeu dédié à tous publics (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées). L'accueil de loisirs proposera de façon régulière différentes actions comme des « soirées jeu » auxquelles vous avez peut être déjà participé.

Les objectifs sont de favoriser les échanges et les rencontres intergénérationnelles, proposer des espaces de jeu variés pour tous, développer les liens avec le groupe scolaire de La Grande Sûre et du Collège de Plan Menu et inciter les adolescents à délaisser quelque peu leurs outils multimédias.

À cette fin, la Directrice est désormais titulaire d'un diplôme de Ludothécaire après une année de formation aux Métiers du Jeu et du Jouet. Avec la directrice adjointe et l'animatrice permanente ces nouvelles compétences vont permettre de proposer des actions diverses qui vous seront énoncées par les différents supports d'information de l'accueil de loisirs.

COMMUNICATION



Les moyens de communication sont similaires à ceux de 2017. Le nouvel outil conçu et réalisé par la Fédération est le site : www.leo-couplevie.org, avec un nouveau logo réalisé avec les enfants. Vous y trouverez toutes les informations relatives aux inscriptions, aux tarifs. Sachez aussi que la Directrice et son adjointe sont des plus disponibles pour tout renseignement.

Jean-Pierre MÉTRAL
Adjoint vie associative - Jeunesse

RÉPONDRE À VOS DEMANDES

URBANISME



Nous avons mis en place, afin de répondre dans les meilleures conditions aux demandes des usagers concernant les questions d'urbanisme, des permanences avec des agents spécialisés en la matière et des outils à votre disposition. Nous vous rappelons lesquels :

- **Rendez-vous d'urbanisme** tous les mardis matin de 8h30 à 11h30 pour les dépôts de déclaration préalable de travaux. Téléphoner à l'accueil de la mairie au 04 76 05 15 39 pour fixer un rendez-vous
- **Permanence architecte conseil CAUE** 2 fois par mois (jeudi après-midi). Téléphoner à l'accueil de la mairie au 04 76 05 15 39 pour fixer un rendez-vous selon le planning. Cette permanence permet de donner de la qualité à votre projet de construction, d'aménagement et autres.
- Pour des dépôts de pièces complémentaires de permis de construire ou de nouveau permis de construire les adresser à l'accueil de la mairie de Coublevie soit par courrier, soit par dépôt à l'accueil sans rendez-vous.
- Pour les demandes de renseignements de zonage, le site GEOPLU est disponible sur le site de la commune de Coublevie dans la rubrique « CoubleVIE PRATIQUE », « Cartes du PLU en ligne » puis cliquer sur « CLIQUER ICI » et sur « Entrer dans Géoplu ». Cette application vous permet en cliquant sur la parcelle ou en indiquant son numéro ou une voie d'accéder à une fiche de renseignement d'urbanisme.
- Pour des demandes de cadastre le site cadastre.gouv.fr est disponible. Vous trouvez tout ce que vous souhaitez.
- Un adjoint à l'urbanisme, Monsieur Patrick WARIN est

disponible sur rendez-vous. Nous adresser un mail à accueil@coublevie.fr ou directement à l'adjoint à p.warin@coublevie.fr.

- Vous pouvez demander un rendez-vous avec monsieur le Maire. Faire votre demande par mail à accueil@coublevie.fr ou par téléphone au 04 76 05 15 39.

ÉTAT-CIVIL

Afin que les usagers soient reçus en toute confidentialité et par un officier d'état-civil, une permanence a été mise en place le vendredi matin de 8h30 à 11h30. Téléphoner à l'accueil de la mairie au 04 76 05 15 39 pour fixer un rendez-vous

Cette permanence s'adresse aux usagers pour tout dépôt ou renseignements sur un dossier d'état-civil :

- Demande de dossier, dépôt de pièces, signature ou dissolution d'un pacs
- Réservation d'une date, dépose de pièces pour un mariage
- Demande de changement de nom, prénom...
- Demandes diverses d'état civil

AUTRES DEMANDES

Afin que les usagers soient reçus en toute confidentialité, une permanence a été mise en place le vendredi matin de 8h30 à 11h30 avec un agent spécialisé dans la matière. Téléphoner à l'accueil de la mairie au 04 76 05 15 39 pour fixer un rendez-vous.

Cette permanence s'adresse aux usagers pour :

- Demande de recensement militaire (16 ans révolus)
- Demande d'aide sociale...
- Autres demandes

CARTE D'IDENTITE – PASSEPORTS

Certaines mairies sont équipées de dispositifs techniques de recueil pour les demandes de carte d'identité et de passeport : **Coublevie n'établit plus les cartes d'identités ni les passeports.**

Afin de connaître les pièces à fournir pour toute demande de titre en fonction des demandes propres à chaque usager ainsi que la liste des communes équipées par département consultez le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19810>

Il est fortement souhaitable d'effectuer une pré-demande de carte nationale d'identité sécurisée ou passeport en ligne sur le site <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> ou <https://passeport.ants.gouv.fr/>

Suite à cette demande, les usagers doivent impérativement imprimer « le formulaire » et se rendre dans une mairie équipée pour finaliser la demande avec le numéro de pré-demande, les originaux des pièces justificatives et photocopies.

En effectuant une pré-demande en ligne, la durée du rendez-vous de finalisation est divisée par deux.

Pour finaliser votre dossier prenez contact avec la commune souhaitée.



COUBLEVIE DANS VOTRE SMARTPHONE

Dans le but de diversifier sa communication, la municipalité a mis en place une application pour smartphone afin d'échanger plus rapidement et plus efficacement avec vous.

Cet outil de communication gratuit vous permet d'être tenus directement informés et en temps réel de la vie de la commune sur votre téléphone portable. Il vient en complément de ceux qui existent déjà (bulletin municipal, feuille infos, site web, page Facebook et panneau lumineux).

Par le biais de cette application, vous pourrez :

- Être alerté directement en cas d'urgence ou de danger grâce aux « Alertes ».
- Signaler les problèmes rencontrés sur la commune (Voirie, Entretien, Éclairage...) dans « Signaler un problème ».
- Recevoir les prochaines actualités grâce au « Fil d'actualité ».
- Répondre à un sondage afin de donner votre avis sur un sujet ou un projet de la commune à l'aide du « Sondage ».
- Avoir la possibilité d'exposer vos idées sur des thèmes de réflexion proposés à partir de la « Boîte à idées ».
- Vous pourrez aussi accéder à différents liens (Menus de la cantine, Inscription cantine et périscolaire...) et au site de la mairie.

Nous espérons que vous utiliserez cet outil mis à votre disposition et que vous nous ferez remonter vos observations.

N'hésitez pas à télécharger l'application gratuite « Politeia-France » sur App store pour IOS ou sur Google play / Play store pour Android.

Plus d'informations et un petit guide d'utilisation sur coublevie.fr

Claude Marcel
Adjoint à l'Information et à la Communication

L'image est une capture d'écran de l'application Politeia France. Le titre principal est "POLITEIA FRANCE". En dessous, il y a une photo de la mairie de Coublevie avec le titre "COUBLEVIE" et un bouton "INFOS MAIRIE". Plus bas, il y a une annonce pour le "Forum des associations" du 30/08/19, avec le logo de la commune et le slogan "Forum des associations". Le texte de l'annonce dit : "Comme chaque année le « Forum des associations » permettra à une trentaine d'associations coublevitaines de vous présenter leurs disciplines variées, leurs créneaux horaires, leur fonctionnement, leur...". En bas à droite, il y a un lien "plus de détails".

UNE FIGURE COUBLEVITAINE DES ANNÉES 80-90 S'EN EST ALLÉE

Alain Dubus, coublevite de 1980 à 1997 s'est éteint le 31 août, à l'aube de ses 67 ans d'une longue maladie à Biesheim en Alsace où il avait élu domicile pour des raisons professionnelles.

Après un bac passé dans sa ville natale de Chantilly dans l'Oise, il effectue deux années de prépa au lycée Louis Le Grand à Paris avant d'intégrer l'école des mines de Nancy. Son diplôme d'ingénieur en poche, il réalisa une grande partie de sa carrière dans la métallurgie à Voreppe dans l'entreprise « Pechiney ».

Sa grande compétence professionnelle le fit muter aux établissements « Rhenalu » à Biesheim où il exercera la fonction de responsable qualité fonderie jusqu'à sa retraite.

Très souvent il était appelé aux États-Unis ou en Suède pour dépanner des fours de cuisson d'aluminium, sa maîtrise professionnelle, son acuité, sa pertinence et sa justesse de diagnostic en faisant un technicien incontournable.

Durant les années 80-90 nombreux sont ceux qui revoient Alain en cycliste chevronné, volontaire circulant dans Coublevie avec son gilet fluorescent pour se rendre du Mollard, lieu de son domicile, à Voreppe. Après sa journée de travail il n'hésitait pas à effectuer le retour par le col de La Placette. Pas une mince affaire !

D'autres se souviendront de ce même cycliste transformé en transport en commun puisqu'il circulait volontiers avec deux de ses enfants placés, l'un dans un sac à dos l'autre sur un porte bagages. Il était un précurseur dans la défense des modes de transport doux et dans la volonté de développer les pistes cyclables.

Tout logiquement il est amené à prendre la présidence de 1992 à 1993 du Cyclo Club de Coublevie. Il se fit remarquer et apprécier par son engagement associatif, mais aussi par son humour et sa dextérité dans les jeux de mots dont la finesse était reconnue. Il participa avec bon nombre de cyclos au congrès fédéral à Rouen où il mit en valeur l'association sportive coublevite dont on connaît l'importance qu'elle revêt désormais dans notre tissu associatif.

A l'école de la Tivollière où étaient scolarisés ses enfants il est le premier à venir épauler l'enseignante Madame Renaud-Goud pour l'enseignement de l'informatique sur les premiers ordinateurs mis à la disposition de l'école.

C'est aussi sur sa moto, qu'il affectionnait particulièrement, qu'il accompagna durant un hiver le Père Noël dans les écoles de Coublevie à la grande surprise de nos chers petits écoliers.

Alain Dubus poursuivra son engagement associatif sur la commune de Biesheim en collaborant au travers de reportages photos, en accompagnant les sorties et échanges scolaires et en contant des histoires auprès des scolaires dans le cadre de « LIRE et faire LIRE ».



Alain Dubus était d'une intelligence remarquable et chercheur de profession il déposa de nombreux brevets et donna maintes conférences à travers le monde.

Il n'en tirait aucune vanité car c'était un homme simple, ouvert, serviable, modeste et d'un altruisme rare de nos jours.

Nous avons une pensée pour son épouse Christine qui elle aussi était très impliquée dans la commune de Coublevie sans oublier ses trois enfants Mélanie, Mathieu et Peggy.

La gentillesse, la simplicité d'Alain Dubus sont autant de vraies valeurs que n'oublieront pas celles et ceux qui ont eu la chance de le croiser ou de le côtoyer.

Jean-Pierre MÉTRAL
Adjoint vie associative - Jeunesse



SUBVENTIONS 2019 ACCORDÉES AUX ASSOCIATIONS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 05/06/2019

ASSOCIATIONS

ACCA	130 €
Aides et Découvertes	3500 €
Palette de Lumières : 425+289 (extra scolaire)	714 €
Art et Créations	762 €
Foot La SURE	2 644 €
Couplevie Accueil	300 €
Cyclo club de Couplevie	1 206 €
Dauphinoise : 4590+925 (extra scolaire) +1187 (projet fédéral)	6 702 €
Hand Ball	0 €
Kodokan Judo	1 443 €
AS Lycée Edouard Herriot	350 €
Couplevie Music School : (extra scolaire uniquement)	347 €
Soleil Couchant	300 €
Tennis Couplevie Voiron	4 303 €
ADMC	200 €
UNSS Collège de Couplevie	350 €
Vieilles Soupapes	160 €
Volley Ball	433 €
Comité des fêtes	9 500 €
Le Biau Jardin	200 €
Sourires retrouvés	500 €
Couplevie Karaté Club (pas de dossier de demande de subvention reçu)	
Kendo (pas de dossier de demande de subvention reçu)	
RASED	500 €
Sou des écoles (Attribution sur présentation de factures tout au long de l'année scolaire 2019/2020)	1500 €
TOTAL	36 044 €

Vie associative

NOUVELLE SAISON À COUBLEVIE ACCUEIL



Depuis 1975, Coublevie-Accueil est une association en constant développement, forte aujourd'hui de plus de 700 adhérents.

Nous avons pour objet de fédérer nos adhérents grâce à des activités de loisirs sportifs et culturels, dans un esprit de convivialité, et de contribuer à la mise en valeur de la qualité de vie dans la commune.

Notre objectif est de permettre à nos membres de maintenir un niveau d'activité et de conditions physique et intellectuelle optimales.

Coublevie-Accueil est un facteur important de lien social entre ses adhérents et la population locale.

Les activités sont nombreuses :

sportives :

danse en ligne, marche nordique, pétanque, randonnée pédestre, raquettes, ski alpin et de fond, vélo, yoga

sociales ou intellectuelles :

atelier mémoire, informatique, jeux de société (belote coïncée, bridge, échecs, scrabble, tarot), soins de la peau, sorties culturelles, théâtre.

Pour les activités sportives, nous sommes affiliés à la FFRS (Fédération Française de la Retraite Sportive).

Toutes les informations utiles se retrouvent sur notre site Internet www.cbvacc.fr

ATELIER BOIS DE COUBLEVIE



Vous aimez travailler le bois, vous voulez réaliser une étagère, un portail, un meuble... ?

Cela est possible en adhérant à l'atelier bois de Coublevie

Cet atelier, mis à disposition par la municipalité de Coublevie, est situé dans les dépendances du château d'Orgeoise.

Il dispose de machines modernes : dégauchisseuse, raboteuse, scie circulaire, scie à ruban, toupie, combinée 6 opérations, tour à bois, perceuse à colonne.

Un atelier à découvrir...

Permanence le samedi matin de 10h à 11h.

Renseignements au 04 76 65 60 13

J.-L. Esclanguin

AMICALE CLASSE 1959



L'Amicale Classe 1959 de Coublevie née en mai 1959 a pour but de resserrer les liens d'amitié des personnes nées entre le 1er janvier 1939 et le 31 décembre 1939.

Tout débute en mai 1939 par l'action de 6 conscrits qui portent à leurs « conscrits », elles n'étaient que quatre, un beau bouquet de fleurs. Ce geste se faisait volontiers à l'époque.

La même année un bal est organisé qui rencontre un véritable succès regroupant plus de 100 personnes dans une atmosphère conviviale. Mais cette fête fut une des dernières avant la départ des conscrits pour 28 mois d'armée. Beaucoup d'entre eux partiront en Algérie et seront confrontés aux événements dits de « maintien de l'ordre » et plus précisément à la guerre.

Puis beaucoup de choses changeront pour les uns les autres, vie professionnelle, familiale. Mais l'amitié restera bien présente. Le groupe se verra grandir de ses nouveaux adhérents et même des nouveaux habitants Coubleviteins.

Ce groupe d'amis organisera alors des sorties diverses et variées (Camargue, Alsace, Vulcania, Descente du Rhin...) mais aussi des séjours en Turquie, Tunisie, Crète ou aux Baléares...

Depuis, tous avouent devenir plus raisonnables dans leurs aspirations d'exotisme.

Cette année pour le 60ème anniversaire de l'association mais aussi les 80 ans de tout un chacun, ils ont effectué un très beau voyage à Vonnas dans l'Ain, avec en supplément, un très bon déjeuner à l'ancienne auberge Georges BLANC dans un décor et une ambiance remarquables.

L'après midi fut consacré à la visite du parc féérique des oiseaux de Villard les Dombes.

Au retour les octogénaires, non assoupis et tout aussi vaillants, ont tous promis qu'ils étaient prêts à repartir !

JP METRAL

sur proposition écrite de Gaston DURIF

LE PRINTEMPS 2019 AVEC LE COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes de Coublevie est une association regroupant une vingtaine de bénévoles dont l'un des buts est d'organiser des manifestations sur la commune. Certaines sont récurrentes d'une année sur l'autre comme les « Journées de l'Environnement », « Coublelire », « Coublevie en Fête », le « Marché de Noël »... d'autres plus ponctuelles comme les concerts ou les pièces de théâtre.

Nous essayons de varier les genres tout en rendant les spectacles accessibles financièrement pour chacun.

Samedi 23 mars 2019 : Concert de Jazz

Chaque année Coublevie participe au Voiron Jazz Festival. Dans ce cadre-là, nous avons accueilli « Jochen Pirling Organ trio » un groupe de trois jeunes musiciens. Jochen Pirling à l'orgue Hammond, Mathieu Felix à la guitare et Jean-Philippe de Curtelin à la batterie, ont interprété les grands classiques du jazz des années 1950 et 1960 ainsi que leurs compositions personnelles avec talent et enthousiasme. Un concert digne des grands trio du jazz.



5-6-7 avril 2019 :

Les 18^{èmes} Journées de l'Environnement



Cette manifestation unique dans le Pays Voironnais est désormais un rendez-vous traditionnel pour les Coubleviteins. La diversité des animations proposées permet de satisfaire tous les âges.

Des conférences sont proposées : « Réduction des déchets », « Les milieux aquatiques et les préventions des inondations », « Le rôle de l'intestin ».

Divers ateliers sont organisés (Furoshiki, méditation), le « Repair Café » est présent. Les enfants quant à eux retrouvent avec plaisir les lamas, les karts et l'Accueil de Loisirs avec ses jeux en bois et ses « kaplas ».

N'oublions pas le marché bio et nature, et ses nombreux exposants.

Le but de ces journées est d'informer et de sensibiliser afin que chacun, à son niveau, agisse en menant des actions simples et concrètes pour l'environnement et le développement durable.

Samedi 15 juin 2019 : Coublelire



Cette deuxième édition du salon du livre de Coublevie a accueilli plus de quarante auteurs de la région présentant plus de deux cent livres. Romans historiques, biographies, romans d'amour, poèmes, intrigues policières, romans à thématiques sociales ou valorisant un lieu, une région, le public avait le choix.

Malheureusement le terrible orage de grêle qui s'est abattu sur Coublevie en début d'après-midi a stoppé les visiteurs et a clos prématurément cette manifestation. Beaucoup de regrets du côté des écrivains et du Comité des Fêtes.

Samedi 29 juin 2019 : Coublevie en Fête



Comme son nom l'indique, c'est la fête de tous les Coubleviteins, quel que soit leur âge : les enfants, les familles, les seniors. Fête organisée par le Sou des Écoles de Coublevie et le Comité des Fêtes.

Traditionnellement l'après-midi débute par les chorales des enfants, puis place à la fête des écoles avec ses stands, les poneys, le château gonflable... En parallèle des groupes de musiciens et de danseurs se produisent. Un repas convivial est proposé avant la descente aux lampions accompagnée cette année d'une fanfare.

Il n'y a pas eu de feu d'artifice en raison des dégâts causés par la grêle sur le toit de l'église, toutefois le bal a eu un réel succès jusque tard dans la nuit. Décidément, cette année les intempéries, grêle et canicule ont impacté le déroulement des manifestations.

Mercredi 7 août 2019 : Théâtre



Pour terminer la saison, le Comité des Fêtes a convié la troupe Casalibus. Cette dernière a présenté « La Ronde de nuit des poètes » spectacle théâtral itinérant qui a commencé à la tombée de la nuit dans le parc d'Orgeoise. Cette année nous avons découvert Georges Sand, sa vie, sa famille, ses amours avec Musset, Chopin, ses œuvres. Interprétation magistrale de Monika Regattieri. Cette charmante soirée s'est terminée par un pique-nique offert par la troupe dans le parc. Cet intermède au cœur de l'été, attire chaque année un public nombreux et pas seulement coublevitein.

Maintenant il est temps de regarder le programme 2019-2020 du Comité des Fêtes. Vous l'avez sûrement reçu dans votre boîte aux lettres. C'est avec grand plaisir que nous vous donnons rendez-vous vendredi 22 novembre 2019 pour le nouveau spectacle de Serge Papagalli « La Buvette, le tracteur et le curé » (les Maudrux suite)... à ne pas manquer*...

**Attention le nombre de places est limité, n'oubliez pas de réserver au : 06 60 88 21 68*

Chantal Doucet
Présidente du Comité des Fêtes de Coublevie

Vie associative

LE CCC A 40 ANS



Le 25 octobre 1979 naissait le Cyclo Club de Coublevie à l'initiative de quelques familles Coublevitaines. La volonté était, déjà à l'époque, de se retrouver entre amis afin de parcourir ensemble les belles routes du département, mais aussi de partager des bons moments de convivialité ! Le club s'est développé depuis, mais l'idée directrice est restée la même.

Le CCC a diversifié ses activités au cours de son histoire : course à pied, gymnastique, voyages en France et à l'étranger, école de VTT pour les plus jeunes, sans oublier « Les 8 heures cyclo » de Coublevie jusqu'en 2002.

Fort de plus de 200 membres, le CCC est maintenant un club majeur du département qui organise, en plus de la Coublevitaine qui a lieu chaque année fin mai, des sorties hebdomadaires pour le vélo de route ou le VTT, avec des niveaux adaptés à tous les pratiquants.

En cette fin d'année, le club célébrera à plusieurs reprises cet anniversaire, notamment en mettant à l'honneur « ses anciens ».

CCC a résisté à l'usure du temps grâce à la solidité de ses structures, à la qualité de ses dirigeants et au sérieux de ses adhérents. Il a su s'adapter au modernisme, prendre en charge les générations montantes, initier les jeunes, préserver son unité et parfois se remettre en question.

« Les associations, c'est beaucoup de bonne volonté, ce sont des gens qui s'engagent en dehors de leur métier, en dehors de ce qui leur fait gagner leur vie, qui s'engagent dans leur temps personnel. Ces associations, cet engagement, c'est ce fil, cette toile qui nous soutient tous et qui nous rend plus forts ».

Franck Palas

CRÈCHE L'ENVOL

Une rentrée tout en douceur à la crèche l'Envol avec plein de belles surprises. Deux surprises plus exactement. Puisque nous hébergeons depuis quelques jours 2 poules.

Cela découle tout naturellement des différents projets mis en place ces dernières années. Et va permettre des moments de partage, de convivialité, et d'apprentissages pour tous (approche de l'animal, prendre soin au quotidien, gestion partager, partenariat avec l'Accueil de Loisirs etc)

Et nous aurons peut-être enfin la possibilité de répondre à la fameuse question : Qui de l'œuf ou de la poule ?...





RELAIS ASSISTANTS MATERNELS... RELAIS PETITE ENFANCE L'ENVOL

« Prenons soin de nous »

L'année a bien commencé au relais l'Envol. Pour la soirée de rentrée, parents et assistants maternels étaient invités à venir rencontrer les acteurs de territoire du milieu de la petite enfance dans une ambiance très conviviale, autour d'un buffet bien appétissant. Et tous ont pu bénéficier d'une séance de sophrologie proposée par Séverine Gaillard, sophrologue caycédiennaise.

Cette proposition n'a pas été faite au hasard car le thème de l'année 2019/2020 est « Prendre soin de soi pour prendre soin des autres ».

Ce thème prometteur va permettre aux enfants et aux adultes de découvrir et pratiquer le yoga, de fabriquer des cosmétiques respectueux de l'environnement et des personnes, de mieux comprendre les émotions qu'adultes et enfants vivent et donc de mieux y faire face. Nous allons aussi nous faire du bien en allant écouter de belles histoires à la médiathèque de Voiron ou en passant une soirée dans une zone naturelle sensible avec un guide du département pour apprendre à proposer des activités nature aux enfants. Tout ceci n'est qu'un aperçu du programme de l'année. Bien d'autres surprises seront réservées aux enfants, assistants maternels et aux parents bien entendu !

Mais c'est promis, nous vous tiendrons au courant de nos belles expériences.

Relais petite enfance l'Envol
Permanences téléphoniques les lundis de 14h à 19h
et les vendredis de 13h à 16h.

Téléphone : 04 76 07 86 92



SOU DES ÉCOLES

Suite à l'Assemblée Générale du 18 septembre 2019, le Sou des écoles est fier de vous annoncer l'arrivée d'un tout nouveau bureau. Mathieu Dupoy succède à Pascale Marouillat pour le poste de Président. Valérie Charrier succède à Fabien Gays pour le poste de trésorier. Laetitia Rochas maintient son poste de secrétaire. Sylvie Vereecken et Yannick Chichoux, vice-secrétaires. Pascale Marouillat, vice-Présidente. Fabien Gays et Gaëlle Le Chevalier, vice-trésoriers.

Un grand bravo et remerciements sincères à cette nouvelle équipe de bénévoles !

Le Sou des Ecoles de Coublevie est une association de Loi 1901 à but non lucratif de parents bénévoles qui organise diverses manifestations pour le plaisir des enfants et qui récolte des fonds pour aider les écoles à financer des projets scolaires, du matériel, des sorties... Les différentes manifestations organisées pour les enfants sont, par exemple, le spectacle de Noël de l'école (organisé par le Sou et entièrement financé par la mairie), la boum des enfants et la fête des écoles, transformée en partenariat avec le Comité des Fêtes en fête de village depuis 2017 sous le nom de « Coublevie en fête ».

Avec la bourse aux jouets ainsi que le loto des fleurs et Coublevie en Fête, ces événements ont permis de redistribuer plus de 9 000 € au Groupe Scolaire de la Grande Sûre lors de l'année 2018-2019.

Pour faire vivre l'association, certes nous avons besoin des adhésions qui nous permettent, entre autres, d'avoir un apport de départ indispensable pour nos manifestations, mais nous sommes également à la recherche de toutes les personnes qui seraient intéressées à participer activement au choix et à la mise en place de ces événements. Vous pouvez devenir un membre actif de l'association en nous rejoignant lors de nos réunions mensuelles. Celles-ci ont lieu généralement tous les premiers mardi du mois. Vous pourrez ainsi contribuer à l'organisation et au renouvellement des différents événements. Pour nous joindre : sde.couplevie@gmail.com

Venez nous rencontrer ! Vous serez conquis !



SECTION GYMNASTIQUE FÉMININE

La saison 2018-2019 qui s'est achevée a été riche en résultats et en émotions.

La section Gym Fille de la Dauphinoise comptait 22 Poussines, 21 Jeunesses et 20 Aînées.

Résultats de la saison

Concours interne « Challenge Boulangeat » décembre 2018 :

Chaque année, est organisé un concours interne pour permettre aux plus jeunes d'expérimenter la compétition et aux plus anciennes de tester leurs mouvements. L'équipe gagnante de cette édition est Pauline DEJOYE, Flavie CANOVA et Léna DEPERROIS



du podium devant 19 concurrentes.

Concours Individuel « Etoiles » Aînées et Jeunesses les 9 et 10 mars à Vienne:

Concours Départemental par équipe les 9 et 10 Février à Saint Marcellin :

- 2 équipes Aînées étaient engagées dans cette compétition : l'équipe D2 (enchaînements de niveau 5 et 6) se classe 8^{ème}/8 et l'équipe D3 (enchaînements de niveau 4 et 5) est 6^{ème}/7. Un démarrage difficile !

- Les Jeunesses réparties en 2 équipes, démarrent très bien la saison. Les prestations sont de qualité, les gymnastes sont appliquées et motivées.

L'équipe D3 (niveau 3 et 4) est championne départementale devant 15 équipes.

L'équipe D4 (niveau 2 et 3) monte également sur la 2^{ème} marche



- 11 Aînées concouraient dans les niveaux 3^{ème} degré à 6^{ème} degré (dernier niveau). Compétition exigeante car les juges attendent des Aînées une maîtrise des éléments. Une belle évolution du niveau des filles de l'association puisque une première gymnaste présente le 6^{ème} degré complet. Toutes obtiennent leur étoile, et Marina CASELLA s'offre une superbe 1^{ère} place sur 45 en 3^{ème} degré complet.

- 18 Jeunesses participaient à cette compétition du 2^{ème} degré au 4^{ème} degré. Toutes obtiennent leur diplôme et 6 d'entre elles montent sur le podium :

- Laura FASSINO 1^{ère}/22 en 2^{ème} degré complet.
- Charlotte GEAY 1^{ère} /27 en 2^{ème} degré panaché.
- Zoé DUVILLARD 1^{ère}/30 en 3^{ème} degré complet.
- Nina HONNORE 2^{ème} et Elsa CARANDI 3^{ème} /23 en 3^{ème} degré panaché.
- Mathilde GATEFAIT 1^{ère}/28 en 4^{ème} degré panaché.



Concours individuel Aînées le 7 avril à Saint Laurent Du Pont :

Notre Fédération Sportive et Culturelle de France, organise dans le cursus de compétition, une compétition individuelle proposée aux gymnastes ayant au moins le Niveau 5 (5^{ème} étoile).

Les gymnastes participant à cette compétition doivent présenter des mouvements répondants à des exigences plus élevées que dans le programme de compétition classique.

La Dauphinoise a eu le plaisir cette saison d'engager 5 gymnastes à cette compétition en catégorie 2. Elles ont réalisés de belles prestations aux 4 agrès (Saut, Barres, Poutre et Sol).

Et Gabrielle DEJOYE monte sur la 2^{ème} marche du podium devant 10 concurrentes en Cadette.

Une belle expérience pour ces gymnastes.



Concours Individuel Poussines le 7 avril à Saint Laurent Du Pont :

19 gymnastes de La Dauphinoise participaient à cette compétition, présentant des enchaînements de niveau 1, 2 et 3.

Les 9 plus petites (nées en 2011-2012) concouraient le matin. Surprenante pour cette première compétition, elles se sont appliquées et ont présenté de beaux enchaînements aux agrès. 5 obtiennent un « Poussin d'Or » (diplôme récompensant la qualité des enchaînements) et 4 un « Poussin d'Argent » et 4 d'entre elles montent sur le podium :

- Delya AISSOU 2^{ème}/17 en 1^{er} degré complet.
- Aude ARSAC 3^{ème}/19 en 1^{er} degré panaché.
- Chloé MESON 2^{ème} /24 en 2^{ème} degré complet.
- Lola VERNEY 3^{ème} / 3 en 3^{ème} degré complet.



Les 10 gymnastes nées en 2009-2010 se présentaient l'après-midi, devant juges et spectateurs.

Toutes obtiennent leur « Poussin d'OR ».

5 montent sur le podium :

- Aisha ASHIHABI 2^{ème} / 21 en 1^{er} degré panaché
- Emy HAAG 1^{ère} et Luciane FORGE 2^{ème} / 27 en 2^{ème} degré complet
- Léane GARAMPON 1^{ère} /57 en 2^{ème} degré panaché.
- Lucie LACAPERE 2^{ème} sur 10 en 3^{ème} degré complet.



Concours départemental par équipe Poussines le 28 avril à Seyssuel-Estrablin

L'équipe composée de 11 Poussines, concourait dans la catégorie P4. Cette équipe nouvelle a su présenter de beaux enchaînements aux agrès, appliquée et motivée.

Elle est championne départementale sur 15 équipes participantes.



Concours Régional par équipe les 15 et 16 juin à Vienne

La Dauphinoise de Coublevie présentait des équipes dans toutes les catégories d'âges.

1 équipe Aînées en catégorie F2, qui a fait une belle compétition monte sur la 2^{ème} marche du podium sur 5 concurrentes.

2 équipes Jeunes étaient engagées dans cette compétition.

Les Jeunes R4 sont arrivées 6^{ème}/10 et l'équipe F3 garde sa 3^{ème} place sur 12 participantes.

1 équipe Poussine en catégorie P4 qui elle aussi s'offre le podium et monte sur la 3^{ème} marche devant 14 équipes concurrentes.

Quel bonheur ! Une belle moisson ! Félicitations à toutes !

Concours National par équipe Jeunes et Aînées les 29 et 30 juin à Armentières (près de Lille)

Cette saison La Dauphinoise a pu réaliser ce projet exceptionnel grâce aux différents fonds qui nous ont été donnés. Nous remercions tout particulièrement la Mairie de Coublevie qui nous a attribué une subvention exceptionnelle, et aussi les Sociétés CARBONERO, EDM-SODUSI et CREALP'ETUDES.

2 équipes de 12 gymnastes, 1 Jeune et 1 Aînée se présentaient à cette compétition nationale.

La compétition se déroulait le samedi. Les Jeunes sont passées très tôt le matin. C'était leur première expérience, après un démarrage difficile à la poutre lié au stress de l'ampleur de l'évènement, elles ont su se remobiliser et les résultats ont été à la hauteur de leur niveau. Elles étaient appliquées, très motivées et concentrées.

Les Aînées, elles, ont concouru en fin de journée sous la chaleur. Une équipe très motivée, vivant pour certaine la dernière compétition de leur carrière gymnique (départ pour les études), elles ont réalisées la plus belle compétition, des prestations gymniques en poutre et barres de belles qualités et d'un niveau excellent en sol et au saut. Elles ont tout donné. Des larmes de joie et de satisfaction d'avoir partagé cette compétition ensemble.

L'ambiance était à son comble, puisque les gymnastes se sont encouragées les unes les autres et nous avons eu la chance d'avoir un groupe de parents fidèles supporters qui avait fait le déplacement et qui a vécu pleinement l'expérience avec le groupe.

Ce week-end sportif et festif a été un beau moment de partage pour les gymnastes de La Dauphinoise avec le staff et les parents. Un moment fédérateur, unique avec rires et pleurs de joie.

Le palmarès a eu lieu le dimanche matin, avec défilé des associations sur le stade, démonstrations, mouvement d'ensemble.



L'équipe Jeune en catégorie F3 se classe à une superbe 21^{ème} place sur 59 équipes et les Aînées sont dans le top 15 en catégorie F2 puisqu'elles se classent à une magnifique 13^{ème} place sur 38 équipes concurrentes.

Moi, Marilynne, monitrice depuis 16 ans à La Dauphinoise, je suis très heureuse des prestations gymniques et du résultat sportif, le niveau augmente, les prestations sont de qualité et nous brillons dans les compétitions, je suis très fière. Une page se tourne puisque plusieurs Aînées arrêtent l'activité du fait de leurs études, mais je garde et nous gardons toutes de beaux souvenirs. La relève est assurée par ces jeunes qui augmentent leur niveau et qui poursuivront ces expériences riches en émotions.

Une belle saison s'est achevée, avec de beaux résultats sportifs mais aussi beaucoup de plaisir.

Nous souhaitons une belle nouvelle saison à la section Gymnastique Artistique de La Dauphinoise de Coublevie.

Toutes les informations sur le site de la section de gymnastique artistique :

<https://dauphcoblevie-gym.sportsregions.fr/>

Marilynne LEFEVRE

marilynne.metral@gmail.com

Florence COMETTO
comettof@yahoo.fr



Couplevie... le nez en l'air

Le but de cette rubrique est de vous faire (re)découvrir des lieux particuliers de Couplevie vus sous un angle inhabituel.

Nous publions donc, dans chaque bulletin, la photo d'un bâtiment ou plus précisément du détail d'un bâtiment, d'un lieu, d'un paysage de Couplevie.

Nous vous demandons d'identifier ce bâtiment, ce lieu ou ce paysage et de nous envoyer votre proposition sur le site web de la mairie à cette adresse :

<http://www.couplevie.com/formulaire/fragments-de-couplevie>

Vous pouvez aussi flasher le QR Code imprimé sur cette page pour accéder directement au formulaire de réponse.

DEVINETTE

Voici la photo à identifier ce mois-ci.



Date limite pour envoyer votre réponse :
31 décembre 2019

QR code

Vous avez votre mobile ou votre tablette avec vous ?

Scanner le QR code ci-contre pour accéder directement au formulaire de réponse et ainsi répondre plus vite !



Les gagnants

Vous avez été encore nombreux à répondre à notre précédente énigme et, en respectant le fait que la distribution du bulletin se fait sur deux jours, nous pouvons féliciter nos deux gagnantes : **Lucie BALLY** (première réponse du 20/06) et **Lucile HGOBURU** (première réponse du 21/06).

Elles ont identifié le clocher de la Chartreuse de Beauregard.

Félicitations à toutes les deux !